

tié d'un œuf. L'éparvin de bœuf est ainsi nommé, à cause de la ressemblance qu'il donne à la partie interne du jarret du cheval avec cette même partie dans le jarret du bœuf. Il est plus gros et plus étendu que le premier.

Il y a encore une autre tare, que l'on nomme très-improprement *éparvin sec*, et que les Allemands désignent plus exactement par le mot *pas de coq*. Le cheval, par un mouvement saccadé, lève haut et verticalement la jambe ; ce mouvement se nomme *trousser* ou *harper*. La dissection n'a pas encore pu en faire découvrir la cause ; on croit qu'elle réside dans les nerfs.

Le *jardon* est une tumeur osseuse à la partie supérieure et externe de l'os du canon. Ainsi, l'éparvin est une tumeur située à la partie interne et inférieure du jarret, et le jardon est une tumeur à la partie correspondante de la face externe du jarret. Le jardon, bien moins dangereux que l'éparvin, ne cause pas toujours la boiterie. Mais si la grosseur gagne la face postérieure du jarret, alors elle prend le nom de *jarde*, la gravité du mal augmente, les tendons ne sont plus libres, et les mouvements deviennent douloureux et embarrassés.

La *courbe* est une grosseur à la partie interne et supérieure du jarret, elle a pour siège l'éminence de la partie inférieure du tibia ; en général, c'est une exostose de peu d'importance ; quelquefois cependant elle augmente et nuit aux mouvements.

Les tumeurs molles qui affectent le jarret sont le *capelet*, le *vessigon*, et une tumeur qui se forme au pli du jarret, et qui n'a pas de nom en français, non plus que les tumeurs synoviales au genou.

Le *capelet* est une grosseur à la pointe du jarret suite de coups ou d'un frottement, par exemple, contre les parois d'une stalle, ou contre le mur, quand le cheval se tourne dans un espace trop étroit.

Le *capelet* récent est inflammatoire et facile à guérir ; ancien, on ne peut pas toujours le faire passer, c'est un défaut qui ne nuit pas au service du cheval, mais qui est souvent désagréable, par ce qu'il frappe les yeux des plus ignorants.

Le *vessigon* est une tumeur synoviale, plus ou moins grosse, dans le vide du jarret, c'est-à-dire, dans le creux qui existe entre l'os de la jambe et le tendon d'Achille.

Le *vessigon* est d'un côté seulement, ou des deux côtés ; il est alors simple ou double.

On nomme *solandre* des crevasses dans le pli du jarret ; la veine saphène qui passe sur le pli du jarret, est exposée à une dilatation que l'on nomme *varice*. Cependant, ce gonflement est rarement une véritable varice, mais bien plus souvent un boursofflement de la capsule articulaire.

Le *canon* de la jambe de derrière

diffère de celui de devant par sa position, sa longueur et sa grosseur. Dans le cheval au repos, les canons de devant doivent être sur une ligne verticale, ceux de derrière peuvent avoir une légère inclinaison en avant. Les canons de derrière sont aussi plus longs ; ils peuvent rarement être trop longs ; s'ils sont trop courts, c'est un grave défaut de construction. Vus de profil, les canons de derrière sont plus large que ceux de devant.

Le *boulet* à la jambe postérieure ne diffère pas de celui de la jambe antérieure.

Le *paturon* postérieur est plus long, plus souple ; sa direction est un peu plus oblique qu'à celui de la jambe antérieure. Par cette raison, on y remarque plus souvent le *bas-jointé* ; il est plus sujet aux *crevasses*, et il est exposé aux plaies qu'on nomme *enchevêtrements* qui ont lieu quand le cheval se prend dans sa longe.

Les différences des pieds ont été indiquées en parlant des pieds de devant.

#### Des aplombs.

D'après l'école de Saumur, on entend par le mot "aplomb appliqué à la direction des membres du cheval sous son corps, non une direction verticale puisque les angles articulaires s'y opposent, mais une disposition des rayons articulaires telle que placés de la manière la plus favorable au support de l'animal en état d'immobilité, ils soient aussi le mieux préparés à opérer son transport par la répartition la plus égale possible de sa masse sur eux."

D'après cette même école, les membres antérieurs et postérieurs du cheval, en état d'immobilité, doivent avoir une direction perpendiculaire au sol.

La fig. 2 représente un membre antérieur vu de profil. C'est un exemple d'aplomb régulier, la ligne AA est une verticale qui tombe de la pointe de l'épaule à la pince.

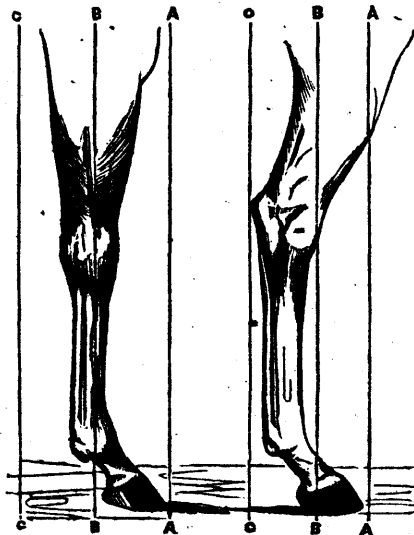


fig. 2, et 3.

La ligne CC est une autre verticale abaissée du sommet du garrot jusqu'au sol.

La ligne BB est une troisième verticale, à égale distance des deux autres, et qui partage tout le membre en deux parties égales.

La fig. 3 est un exemple d'un aplomb régulier du membre postérieur vu de profil.

AA. Verticale abaissée de la pointe de la hanche à la pince.

CC. Verticale abaissée de la pointe de la fesse au sol.

BB. Verticale à égale distance des deux autres, et qui partage tout le membre en deux parties égales.

La perpendicularité doit également exister si on regarde les membres en face, et chaque membre sera partagé en deux parties égales par une verticale tirée de la pointe de l'épaule, A A, fig. 4, pour les membres antérieurs

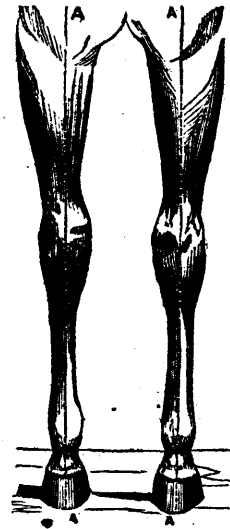


fig. 4.

et de la pointe de la fesse, AA, fig. 5, pour les membres postérieurs.

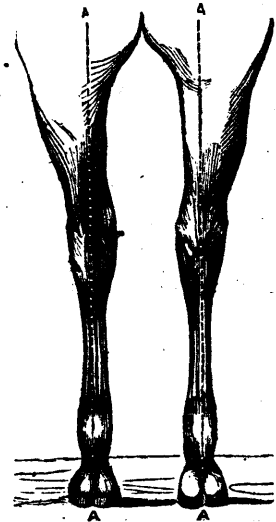


fig. 5.

Il est incontestable que ce qu'on est convenu d'appeler les aplombs, a une grande importance, et, dans les écoles, il a fallu établir des